

Document à caractère publicitaire. Veuillez-vous référer à toutes les caractéristiques et à tous les objectifs du fonds disponibles dans le prospectus et dans le document d'informations clés avant de prendre toute décision finale d'investissement.

Dorval European Climate Initiative dans le Top 3 des fonds les plus engagés dans la transition écologique pour la 3^e année consécutive selon l'étude Epsor, avec un score de 81/100 parmi 861 fonds actions français.

Doublement labellisé ISRⁱ et Greenfinⁱⁱ, ainsi que « **Article 9** » au sens de la réglementation SFDRⁱⁱⁱ, le fonds climat Dorval European Climate Initiative a pour objectif de contribuer au développement d'entreprises européennes majoritairement de la zone euro, qui apportent des **solutions aux enjeux climatiques**. Il oriente 100 % de ses investissements sur des émetteurs considérés comme durables. Son processus d'investissement et d'allocation d'actifs s'appuie sur le cadre strict du label Greenfin, à travers des activités en lien avec la Taxonomie européenne et les 8 éco-activités^{iv} suivantes : énergies vertes, adaptation au changement climatique, économie circulaire, agriculture et forêts, écoconstruction, technologies de l'information, industries éco-efficientes, transport propre.

La méthodologie d'Epsor atteste l'engagement de Dorval European Climate Initiative en faveur de la transition écologique

Epsor, spécialiste de l'épargne salariale, vient de publier la nouvelle édition de son étude annuelle consacrée à l'épargne responsable, intitulée : « [Transition écologique et financement des énergies fossiles : où en sont les fonds d'investissement en France ?](#) »

Elle vise à déterminer quels sont les supports d'investissement qui intègrent au mieux les enjeux environnementaux au sein d'un univers de 861 fonds actions français (contre 816 fonds en 2023), représentant un encours total sous gestion de plus de 270 milliards d'euros.

Sur la base des données fournies par Morningstar^v, Epsor a analysé chacun de ces fonds selon 5 principaux indicateurs : la notation ESG – environnement, social, gouvernance –, l'exposition aux solutions vertes, aux énergies fossiles, l'empreinte carbone, et l'exposition à des secteurs ayant un impact négatif sur l'environnement (secteurs controversés).

La méthodologie de l'étude Epsor^{vi} a fait l'objet, dans cette dernière édition, des modifications suivantes :

- l'indicateur captant l'empreinte carbone inclut désormais toutes les émissions de CO2 indirectes des entreprises (Scope 3), conduisant à une baisse de plus de 3 points du score d'impact moyen des fonds étudiés,
- les nouvelles exigences liées à la réforme du label ISR, notamment liées à l'exclusion d'entreprises et secteurs controversés, permettent d'envisager un nouveau paysage des fonds labellisés ISR.

La pondération de ces données permet à Epsor d'établir un score d'impact : une note sur 100, qui traduit de façon précise la responsabilité et l'engagement en faveur de la transition écologique des fonds étudiés.

Dorval European Climate Initiative confirme son adéquation avec les attentes des épargnants

Epsor confirme en 2024 les tendances des études précédentes : avec une note de 81/100 en 2024, **Dorval European Climate Initiative est le seul fonds à obtenir durablement un score d'impact supérieur à 80 depuis la création de l'étude**, et ce, malgré le durcissement des critères d'évaluation des investissements et l'élargissement du périmètre des fonds étudiés.

La présence pérenne du fonds Dorval European Climate Initiative sur le podium de l'étude annuelle d'Epsor démontre la cohérence de la stratégie d'investissement de l'équipe de

gestion en faveur de la transition écologique et son adéquation avec les attentes des épargnants. En effet, selon l'IFOP, 6 Français sur 10 accordent de l'importance aux impacts sociaux et environnementaux de leurs placements financiers.

Cette cohérence s'observe sur chacun des 5 indicateurs évalués dans l'étude à savoir :

- sur la qualité ESG des entreprises en portefeuille ou les solutions vertes qu'elles portent,
- et sur l'exclusion des entreprises et des activités jugés néfastes à la transition écologique comme les énergies fossiles.

A ce titre, l'équipe de gestion accorde une importance particulière à **l'accompagnement des entreprises** sélectionnées dans le portefeuille, au travers de rencontres avec les dirigeants de ces entreprises (+200 rendez-vous en 2023 et un taux de participation aux assemblées générales de 100%) de manière à s'assurer de la bonne exécution de leur stratégie – stratégie elle-même renforcée par des **plans de transition climatiques crédibles et le déploiement de ces solutions vertes à plus grande échelle.**

De plus, à ce jour, Dorval European Climate Initiative est un des rares fonds appartenant au cercle restreint des véhicules d'investissement (moins de 10) dotés de la double labellisation ISR et Greenfin : la refonte du label ISR ne devrait avoir aucun impact significatif sur la gestion du fonds, compte tenu de la sélectivité et de la rigueur apportées par l'équipe de gestion dans sa méthodologie de sélection de valeurs.

Une gestion fondamentale pour saisir les opportunités de cette transition et s'adapter aux évolutions de l'environnement monétaire et réglementaire

Depuis sa création, l'équipe de gestion met l'intensité verte et la décarbonation au cœur de son processus de gestion. Le fonds s'engage ainsi à limiter le potentiel de réchauffement de ses investissements d'ici 2100 sous le seuil de 2°C par rapport au niveau préindustriel. Pour ce faire, il s'appuie sur une gestion thématique et multisectorielle, construite autour des huit « éco-activités » citées précédemment, participant à la transition environnementale et à la lutte contre le changement climatique.

L'amélioration des perspectives économiques permise par une désinflation importante, conjuguée à la perspective de baisse de taux de la Banque centrale européenne, induisent un contexte économique plutôt favorable aux actions et à cette stratégie d'investissement.

L'équipe de gestion privilégie les grandes entreprises avec un portefeuille constitué à 59,8 % de valeurs dont la taille de capitalisation est supérieure à 10 milliards d'euros. Néanmoins, la part des petites et moyennes entreprises demeure significative, compte tenu de leur potentiel de revalorisation dans un contexte d'assouplissement des conditions monétaires et du retour de l'activité de fusions-acquisitions pouvant constituer un surplus de performance sur ces entreprises dotées de technologies particulièrement porteuses de croissance sur le long terme.

Au 29 février 2024, le portefeuille du fonds Dorval European Climate Initiative est composé de 50 entreprises apportant des solutions aux enjeux climatiques qui, selon Dorval AM, contribuent à l'atteinte des objectifs de l'Accord de Paris. Les 5 et 10 premières lignes actions représentent respectivement 18,3% et 32,4% du portefeuille.

A date, le fonds Dorval European Climate Initiative est principalement investi dans les technologies de l'information (20,6%), les énergies vertes (19,0%), les industries éco-efficientes (17,8%), l'écoconstruction (9,3%), le transport propre (6,4%) et l'économie circulaire (4,4%).

En cohérence avec sa classification « Article 9 » au sens de la réglementation SFDR, le fonds Dorval European Climate Initiative dédie l'intégralité de ses investissements à l'investissement durable, dont la méthodologie de qualification est disponible sur le site internet de Dorval AM (<https://www.dorval-am.com/fonds/dorval-european-climate-initiative/>).

A fin février 2024, le fonds était ainsi composé d'investissements durables à hauteur de 97,4% de son actif net, le solde étant composé de liquidités. Le fonds affiche par ailleurs un alignement à la taxonomie européenne supérieur à 25% de son chiffre d'affaires, sur le fondement des données déjà reportées par les entreprises et détenues en portefeuille à fin février 2024. La valorisation du portefeuille reste également attractive, avec une croissance des bénéfices des valeurs en portefeuille, attendue en 2024 à 16%.

A noter que le fonds surperforme sa catégorie Morningstar et Quantalys^{vii} depuis sa création et qu'il a été classé N°1 de la catégorie « Actions à impact environnemental » lors des Trophées de la Finance Responsable 2023 décernés par le magazine Investissement Conseils.

Le fonds Dorval European Climate Initiative est exposé aux risques spécifiques suivants : risque lié à la gestion discrétionnaire, risque de perte en capital, risque actions, risque de change, risque de crédit, risque de taux, risque lié à l'usage d'instruments dérivés, risque de durabilité. Le capital investi n'est pas garanti.

Contact Presse : FINANSCOM – Colette Aubry

06 13 08 80 59 - coubry@finanscom.com

▪ **Avertissements :**

Les exemples cités reposent sur la base d'analyses propres à Dorval AM en date du 08/03/2024. Ils ne constituent pas un engagement ou une garantie. Cette dernière se réserve la possibilité de faire évoluer ses analyses.

Les chiffres cités ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

▪ **Mentions légales :**

Document à caractère commercial. Ce communiqué a été préparé uniquement à but informatif. Il est destiné à des clients professionnels et non professionnels au sens de la directive MIF II ne peut être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne peut pas être reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers en tout ou partie sans l'autorisation préalable et écrite de Dorval Asset Management. Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Il constitue une présentation conçue et réalisée par Dorval Asset Management à partir de sources qu'elle estime fiables. Dorval Asset Management se réserve la possibilité de modifier les informations présentées dans ce document à tout moment et sans préavis et notamment en ce qui concerne la description des processus de gestion qui ne constitue en aucun cas un engagement de la part de Dorval Asset Management. Dorval Asset Management ne saurait être tenue responsable de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers. Les OPCVM cités sont autorisés à la commercialisation en France et éventuellement dans d'autres pays où la loi l'autorise. Préalablement à tout investissement, il convient de vérifier si l'investisseur est légalement autorisé à souscrire dans un OPCVM. Les caractéristiques, les frais et le profil de risque et de rendement relatifs à l'investissement dans un OPCVM sont décrits dans le document d'informations clés (DIC) de ce dernier. Le DIC et les documents périodiques sont disponibles gratuitement sur demande, auprès de Dorval Asset Management. Vous devez prendre connaissance du DIC, qui doit vous être remis, préalablement à la souscription. La définition des indicateurs de risques mentionnés dans ce document figure sur le site internet : www.dorval-am.com.

▪ **A propos de Dorval Asset Management**

Dorval Asset Management : Donner de la valeur à vos valeurs

Dorval Asset Management est une société de gestion reconnue dans les domaines des stratégies flexibles patrimoniales et du stock-picking en actions européennes.

Agréée par l'AMF depuis 1993, elle met œuvre une gestion de conviction à vocation patrimoniale, caractérisée par une gestion active, éloignée des indices.

Dorval Asset Management propose une même philosophie ISR déclinée sur trois gammes de fonds classifiés SFDR 8 ou 9.

- La gamme ISR « Global » s'inscrit comme une offre complémentaire aux supports traditionnels que sont le fonds euro ou les obligations d'Etat.
- La gamme ISR « Convictions » s'inscrit comme une offre de gestion active et responsable qui s'adapte à l'environnement des actions européennes en ajustant le niveau de risques à l'environnement macro-financier.
- La gamme ISR « Manageurs » privilégie une approche basée sur un dialogue actionnarial à travers une démarche pragmatique et collaborative favorisée par la présence au capital de Dorval Asset Management. La gouvernance des entreprises est dans cette offre de gestion un pilier central de l'investissement socialement responsable en faveur d'une économie responsable.
- Enfin l'offre Climat avec le fonds Dorval European Climate Initiative, premier fonds classifié SFDR 9 et qui adresse la thématique « Climat ». Le fonds est labellisé ISR et Greenfin.

Comme tout investissement, les fonds gérés par Dorval Asset Management comportent un risque de perte en capital et le montant du capital investi n'est pas garanti.

L'offre de Dorval Asset Management est commercialisée par les réseaux bancaires français du Groupe BPCE et par Dorval Asset Management vers toutes les clientèles externes (CGP, Wholesale, institutionnels, assureurs en France et à l'international). Au 31 décembre 2023, Dorval Asset Management gère près de 1,2 milliard d'euros d'encours sous gestion.

> Suivez Dorval Asset Management sur    

▪ À propos de Natixis Investment Managers

L'approche multi-boutique de Natixis Investment Managers permet aux clients de bénéficier de la réflexion et de l'expertise ciblée de plus de 15 gérants actifs. Classé parmi les plus grands gestionnaires d'actifs^{viii} au monde avec plus de 1 114 milliards d'euros d'actifs sous gestion^{ix}, Natixis Investment Managers propose une gamme de solutions diversifiées couvrant différents types de classes d'actifs, de styles de gestion et de véhicules, y compris des stratégies et des produits innovants en matière d'environnement, de social et de gouvernance (ESG) dédiés au développement de la finance durable. Nous travaillons en partenariat avec nos clients afin de comprendre leurs besoins personnels et de leur fournir des informations et des solutions d'investissement adaptées à leurs objectifs à long terme.

Basée à Paris et à Boston, Natixis Investment Managers fait partie du pôle Global Financial Services du Groupe BPCE, deuxième groupe bancaire en France à travers les réseaux Banque Populaire et Caisse d'Épargne. Les sociétés de gestion affiliées à Natixis Investment Managers comprennent AEW, DNCA Investments^x, Dorval Asset Management, Flexstone Partners, Gateway Investment Advisers, Harris Associates, Investors Mutual Limited, Loomis, Sayles & Company, Mirova, MV Credit, Naxicap Partners, Ossiam, Ostrum Asset Management, Seventure Partners, Thematics Asset Management, Vauban Infrastructure Partners, Vaughan Nelson Investment Management et WCM Investment Management. Nous proposons également des solutions d'investissement par le biais de Natixis Investment Managers Solutions et Natixis Advisors, LLC. Toutes les offres ne sont pas disponibles dans toutes les juridictions. Pour plus d'informations, veuillez consulter le site Internet de Natixis Investment Managers à l'adresse im.natixis.com | LinkedIn : linkedin.com/company/natixis-investment-managers.

Les groupes de distribution et de services de Natixis Investment Managers comprennent Natixis Distribution, LLC, une société de courtage à vocation limitée et le distributeur de diverses sociétés d'investissement enregistrées aux États-Unis pour lesquelles des services de conseil sont fournis par des sociétés affiliées de Natixis Investment Managers, Natixis Investment Managers S.A. (Luxembourg), Natixis Investment Managers International (France), et leurs entités de distribution et de services affiliées en Europe et en Asie.



ⁱ Label ISR : un placement labellisé ISR vise à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises qui contribuent au développement durable dans tous les secteurs d'activité. Créé par le ministère français des Finances, ce label public vise à rendre plus visibles les fonds d'investissement socialement responsable (ISR) auprès des épargnants. Pour obtenir le label ISR, l'organisme de certification effectue un audit pour s'assurer que les fonds répondent à un ensemble de critères de labellisation. Pour plus d'informations sur la méthodologie, veuillez consulter le site www.lelabelisr.fr.

ⁱⁱ Label Greenfin : un placement labellisé Greenfin permet la mobilisation d'une partie de l'épargne au bénéfice de la transition énergétique et écologique. Créé par le ministère français de la Transition Ecologique, ce label public garantit la qualité verte des fonds d'investissement et s'adresse aux acteurs financiers qui agissent au service du bien commun grâce à des pratiques transparentes et durables. Pour obtenir le label Greenfin, l'organisme de certification effectue un audit pour s'assurer que les fonds répondent à un ensemble de critères de labellisation. Pour plus d'informations sur la méthodologie, veuillez consulter le site <https://www.ecologie.gouv.fr/label-greenfin#e0> ».

ⁱⁱⁱ Le règlement "Sustainable Finance Disclosure Regulation" (SFDR) vise à fournir plus de transparence en matière de responsabilité environnementale et sociale au sein des marchés, les produits qui promeuvent des caractéristiques environnementales et/ou sociales (Article 8) et les produits qui ont pour objectif l'investissement durable (Article 9).

^{iv} Eco-activités : activités qui produisent des biens et services ayant pour finalité la protection de l'environnement ou la gestion des ressources naturelles, c'est-à-dire destinés à mesurer, prévenir, limiter ou corriger les dommages environnementaux à l'eau, l'air et le sol et les problèmes relatifs aux déchets, aux bruits et aux écosystèmes pour le bien-être de l'Homme – Source : définition internationale de l'OCDE et d'Eurostat.

^v Méthodologie Morningstar : ©2024 Morningstar, Inc. Tous droits réservés. Les informations contenues dans les présentes : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs d'informations ; (2) ne peuvent être ni reproduites, ni redistribuées ; (3) sont présentées sans garantie d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar ni ses fournisseurs d'informations ne pourront être tenus pour responsables de tout dommage ou perte résultant de l'utilisation de ces données. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Les références à un classement, un prix et/ou à une notation ne préjugent pas des résultats futurs de ces derniers/du fonds ou du gestionnaire. La notation Morningstar s'applique aux fonds disposant d'au moins 3 ans d'historique. Elle tient compte des frais de souscription, du rendement sans risque et de la volatilité du fonds afin de calculer chaque mois pour chaque fonds son ratio MRAR (Morningstar Risk Adjust Return). Les fonds sont classés ensuite par ordre décroissant de MRAR : les 10 premiers pourcents reçoivent 5 étoiles, les 22,5% suivants 4 étoiles, les 35% suivants 3 étoiles, 22,5% suivants 2 étoiles, les 10% derniers reçoivent 1 étoile. Les fonds sont classés au sein de 180 catégories européennes.

^{vi} La méthodologie Epsor est disponible ici : https://www.epsor.fr/telechargement/etude-epargne-responsable?utm_medium=livre_blanc&utm_content=bandeau_home&utm_campaign=fundsscanner_2024&utm_source=site_vitrine

^{vii} Méthodologie Quantalys disponible sur le site : <https://www.quantalys.com/Whoarewe/Methodology>

^{viii} Cerulli Quantitative Update : Global Markets 2023 a classé Natixis Investment Managers comme le 17^{ème} plus grand gestionnaire d'actifs au monde sur la base des actifs sous gestion au 31 décembre 2022.

^{ix} Les actifs sous gestion ("AUM") au 30 septembre 2023 des actuelles entités affiliées sont de 1 179,7 milliards de dollars (soit 1 114,3 milliards d'euros). Les actifs sous gestion, tels que déclarés, peuvent inclure des actifs notionnels, des actifs gérés, des actifs bruts, des actifs d'entités affiliées détenues par des minorités et d'autres types d'actifs sous gestion non réglementaires gérés ou gérés par des sociétés affiliées à Natixis Investment Managers.

^x Une marque de DNCA Finance.